

Le Nouvel Esprit du Tirage au Sort

Principes démocratiques et représentation au sein de dispositifs délibératifs contemporains

Dimitri COURANT

Université de Lausanne (IEPHI, LAGAPE) & Université Paris 8 (CRESPPA-CSU)

Sous la direction de Jean-Philippe LERESCHE et de Yves SINTOMER

Dimitri.Courant@unil.ch

*Le tirage au sort des délibérants, une piste pour renouveler la démocratie au XXIe ?
Quelles diverses formes de participation et de représentation le sort produit-il ?*

Retour politique du tirage au sort

Théorisations académiques

Est. 1970: Dahl, Barber, Burnheim, Callenbach, Goodwin, Manin, Barnett, Fishkin, Dienel, Rancière...

Expérimentations pratiques

Est. 1980: Danish Board, Planungszelle, Sondages Délibératifs, Colombie-Britannique, Ontario, Islande, Mexique...

Revendications militantes pro-démocratie

Est. 1990: Clérôcrates, ATTAC, GVs, Indignados, G1000, GéNomi...

Approche théorique:

I- Modes de sélection: A) Election. B) Nomination. C) Certification. D) Sortition.

II- Cadres: A) Institutions et Mandats. B) Pool. C) Dynamis.

III- Principes démocratiques: A) Egalité. B) Impartialité. C) Représentativité. D) Légitimité.

Trois cas concrets analysés comparativement



Conseil Supérieur de la Fonction Militaire

(France, 1969-Auj)

85 représentants, défendent les conditions de travail des soldats.



Convention Constitutionnelle

(Irlande, 2012-Auj)

66 citoyens tirés au sort et 33 élus, révisent la Constitution + référendums.



PubliForums TA-SWISS

(Suisse, 1992-Auj)

Une 15aine de citoyens délibérants sur un enjeux de risque technoscientifique.

Méthodologie:

- Analyses de textes et de discours
- Entretiens qualitatifs semi-directifs
- Observations ethnographiques

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Institut d'études politiques,
historiques et internationales
(IEPHI)

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

Cresppa

